



CUNAC

Le bulletin

2025 N°16

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL



INFOS



ACTUS



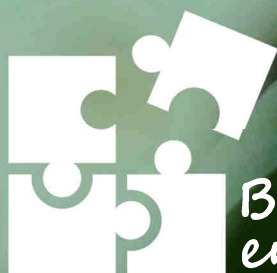
FOCUS

Le journal municipal d'informations

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 ▷ 6

BUDGET PRIMITIF 2025 ▷ 8

CUNAC ACTUALITÉS ▷ 10



Bien vivre
ensemble !

PanneauPocket



www.cunac.fr



mairie.cunac@cunac.fr





RETOUR EN IMAGES



Vœux du Maire à la population - 12 janvier



Repas des aînés - 25 janvier



Loto de l'ARPA - 9 mars



Commémoration du 19 mars 1962 - 19 mars





Chères Cunacoises, chers Cunacois,

Gérer une commune, c'est faire vivre la République au quotidien.

Gérer une commune, c'est avant tout agir pour l'intérêt général, sans se laisser enfermer dans des étiquettes partisans.

Pourtant, aujourd'hui, dès que l'on parle d'**écologie**, dès que l'on évoque le **social** et la **solidarité**, et si l'on aborde des sujets comme la **sécurité** ou l'**économie**, on se trouve catalogué avec une étiquette non justifiée.

Dans un contexte national marqué par des tensions économiques, des attentes sociales fortes, des transitions environnementales urgentes et une demande croissante de proximité démocratique, **les communes jouent plus que jamais un rôle essentiel**. Elles sont le socle de notre République, le lieu où les valeurs d'**égalité**, de **solidarité** et de **responsabilité** prennent forme concrète.

Cunac n'échappe pas à ces réalités. Depuis 2020, malgré un environnement contraint entre inflation, baisse des dotations, complexité administrative, **notre engagement reste intact : servir l'intérêt général**, sans céder aux logiques partisans et aux intérêts personnels.

Oui, j'ai des convictions. Oui, l'équipe municipale porte des valeurs.

Mais elles ne s'imposent jamais comme des clivages : elles nourrissent une **vision**, celle d'un **village à taille humaine**, **solidaire**, **dynamique**, et **tourné vers l'avenir**. Notre action n'est pas idéologique. Elle est pragmatique, guidée par les **besoins concrets des Cunacoises et des Cunacois**.

Nous avons avancé. Des projets ont vu le jour, d'autres sont en cours. Les améliorations sont visibles pour qui prend le temps d'observer l'évolution de notre village : **mobilités, réaménagements, soutien au tissu associatif, renforcement des services à la population ...** Mais nous sommes lucides : **il reste beaucoup à faire. Voirie, équipements sportifs, bâtiments publics, les chantiers sont nombreux**, et les moyens limités.

Le **budget 2025**, voté le 10 avril dernier, reflète cette **volonté de concilier ambition et responsabilité**.

Dans l'attente du vote de la loi de finances, dans un contexte encore incertain, **nous avons tenu à préserver l'équilibre financier de la commune**. Notre **gestion rigoureuse** nous permet d'**augmenter notre capacité d'autofinancement**, tout en garantissant des **services publics de qualité**.

Nous continuerons à agir avec la même énergie, à votre écoute, dans un **dialogue permanent avec le terrain**. Car c'est cela, aussi, l'essence de la démocratie locale : **être à vos côtés, présents, engagés, et fidèles à notre promesse de départ**.

Continuons ensemble à faire de Cunac une commune vivante, responsable et fière de ses valeurs.

Avec tout mon dévouement.



VŒUX DU MAIRE AUX ADMINISTRÉS

Extraits du discours du Maire du 12 janvier 2025

L'année qui s'achève a été riche en défis, mais aussi en réalisations, grâce à votre soutien, votre compréhension et votre engagement. Nous avons su avancer ensemble pour bâtir un avenir plus serein, plus durable et plus solidaire pour notre commune de 1 679 habitants (Réf. INSEE).

Alors oui, si le contexte général incite à la sinistrose et au pessimisme, il n'en reste pas moins que votre équipe municipale, reste positive, agit et travaille, et ce, dans l'ensemble des domaines de notre champ de compétence.

Un désendettement maîtrisé, gage de sérénité

"Tout d'abord, je tiens à souligner une avancée importante : le désendettement progressif de notre commune. En optimisant nos dépenses, en sécurisant nos ressources, nous avons allégé le poids de la dette, tout en préservant la qualité de nos services publics. Ce travail rigoureux nous permet aujourd'hui de consacrer davantage de moyens aux projets structurants pour notre territoire. C'est la maîtrise de nos ressources budgétaires et humaines qui nous permet de mettre en œuvre notre politique municipale."

"Quoiqu'il en soit nous mobiliserons toutes nos capacités en vue d'optimiser notre budget afin de ne pas augmenter démesurément les taux de fiscalité, en dépit d'une évolution des bases fiscales liée à l'inflation et prévue par l'État. Ce n'est que par la vertu de ce budget maîtrisé qu'il nous est possible de poursuivre nos investissements et de mettre en place nos actions."

Réduire l'emprise énergétique, une priorité pour l'avenir

"Dans un contexte où les enjeux climatiques nous interpellent, nous avons également engagé une démarche ambitieuse pour réduire l'emprise énergétique de nos bâtiments municipaux. Isolation, modernisation des équipements, transition vers des énergies renouvelables ..."

"Ces efforts nous permettront non seulement de réduire nos factures, mais aussi de contribuer à la préservation de notre environnement. Ce combat, nous le menons pour nous, mais surtout pour les générations futures."

Des infrastructures plus sûres et modernes

"Nous avons également poursuivi nos efforts pour réhabiliter et sécuriser notre voirie. Ces travaux, parfois contraignants, sont nécessaires pour garantir la sécurité de tous et l'accessibilité de nos équipements. Ces investissements structurants visent à rendre notre commune encore plus agréable à vivre."

"Pour ce qui concerne le domaine public, après les réalisations du début de mandat, nous poursuivrons le développement des voies et cheminements doux et l'aménagement d'espaces de pratiques sportives et de convivialité dans le village tout en maintenant un effort annuel conséquent dans l'entretien de la voirie et des chemins. Malheureusement, ces travaux sont de plus en plus coûteux et nos enveloppes peu, voire, pas extensibles."

Accompagner la jeunesse, construire demain

"Nous avons régulièrement accompagné notre jeunesse dans leurs projets éducatifs, sportifs et culturels. Notre école, nos associations et nos structures dédiées restent au cœur de cette dynamique. C'est en investissant dans leur avenir que nous donnons à notre village les moyens de prospérer."

"L'éducation, comme la culture, permet de faire progresser la connaissance, la rationalité, l'esprit critique, autant de fondations essentielles à la liberté et à l'émancipation des individus."

"La commune se félicite de l'action menée par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), véritable apprentissage de la démocratie et des impératifs de la vie publique. C'est à travers ce genre d'initiative que l'on forge les citoyens de demain car ce sont eux qui prendront notre suite et poursuivront l'action engagée pour l'intérêt général."

"Pour la troisième année consécutive un Chantier Loisirs Jeunes (CLJ) soutenu par la CAF (notre partenaire) a permis à nos adolescents de se confronter à certaines réalités sociales et préprofessionnelles tout en facilitant l'esprit d'équipe et la volonté d'entreprendre."

Prendre soin de nos aînés, une attention particulière



"Je n'oublie pas pour autant nos aînés, qui sont la mémoire et l'âme de notre commune. Nous avons renforcé notre engagement à leur égard, notamment par des actions visant à lutter contre l'isolement et à garantir leur bien-être. Notre objectif est simple : que chacun, quel que soit son âge, se sente écouté, soutenu et valorisé."

Une communication de proximité renforcée



"Enfin, la communication de proximité reste un pilier de notre action municipale. En multipliant les rencontres, en améliorant nos outils d'information, nous souhaitons rester à votre écoute et maintenir ce lien si précieux entre les élus et les habitants. C'est ensemble que nous trouverons les meilleures solutions pour répondre à vos attentes."

Le tissu associatif participatif à la vie communale



"Cunac est très vivant avec ses 26 associations. Elles participent ainsi au maintien et au développement de ce lien social qui nous est si cher. C'est aussi pour cela qu'il est capital que la Commune soit aux côtés de ses associations afin de leur apporter un soutien dans leurs actions. En ce sens, en dépit du contexte budgétaire difficile, le Conseil municipal s'est attaché à maintenir l'enveloppe budgétaire dévolue aux subventions associatives, tout en recherchant, par la mise en place de nouveaux critères, à les inciter à s'impliquer plus encore à nos côtés."

Perspectives d'aménagements et de réalisations pour 2025

- ▶ Concernant **les voiries**, nous sommes engagés sur l'aménagement du Chemin du Pin, la sécurisation du carrefour route d'Albi à la sortie des Sittelles, la création d'un chemin piétonnier au Patus du Vialar ainsi que le renforcement des limitations de vitesse autour des écluses et chicanes existantes.
- ▶ Des **travaux sont programmés** concernant la réhabilitation complète de la salle de psychomotricité à l'école ainsi que la mise en place d'une ventilation double flux.
- ▶ La **réfection de la toiture des logements locatifs** est programmée avec l'arrivée des beaux jours.
- ▶ Nous avons engagé un programme d'**actualisation de l'éclairage public** au Gach, à Pech Redon, Route d'Albi ainsi qu'aux passages piétonniers et cheminements doux du Vialar et des Sittelles.
- ▶ Un **nouveau colombarium** sera installé au cimetière.
- ▶ Nous continuons à être vigilants sur la **diminution des coûts de fonctionnement** en particulier sur les consommations d'énergie ainsi que la diminution des frais de produits d'entretien en installant **deux générateurs d'eau ozonée** au Service jeunesse et à l'école.
- ▶ Nous sommes à l'étude avec la C2A pour le **développement d'autres cheminements doux**.
- ▶ Nous continuerons et consoliderons **nos actions intergénérationnelles** auprès des personnes concernées avec la mise en place d'un repas pour nos aînés dont le premier est prévu le samedi 25 janvier à la Salle de spectacles.
- ▶ Nous souhaitons le **maintien d'un Chantier Loisirs Jeunes** pour l'été 2025.
- ▶ Nous confirmons la procédure d'**accueil des nouveaux nés** sur notre commune.
- ▶ Le partenariat avec l'ensemble de nos associations sera bien sûr consolidé et les **différentes festivités organisées par la Municipalité** seront maintenues et la programmation vous en sera communiquée comme à l'accoutumée.
- ▶ Dans les prochaines semaines, nous envisageons le lancement d'une consultation sous forme de formulaire numérique pour proposer aux administrés la **version numérique du bulletin** uniquement pour ceux qui le souhaitent afin d'aller vers la dématérialisation des supports de communication.



Nous avons accompli beaucoup, mais il reste encore tant à faire. Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre implication, vos idées et votre patience. Ces succès sont les fruits d'un effort collectif, et je suis convaincu qu'en poursuivant dans cet esprit, nous relèverons ensemble les défis qui nous attendent.

Je souhaite également remercier personnellement l'ensemble des élus du Conseil municipal, adjoints, conseillers délégués et conseillers municipaux, ainsi que l'ensemble des agents des services municipaux pour leur implication au service des Cunacoises et des Cunacois, sans qui rien ne serait possible.

Arrivé au terme de mon propos, je vous adresse à tous, au nom du Conseil municipal et en mon nom propre, mes meilleurs vœux pour cette année 2025, qu'elle soit une année emprunte de solidarité et d'humanité, et qu'elle puisse voir fleurir bonheur, réussite et santé pour tous.





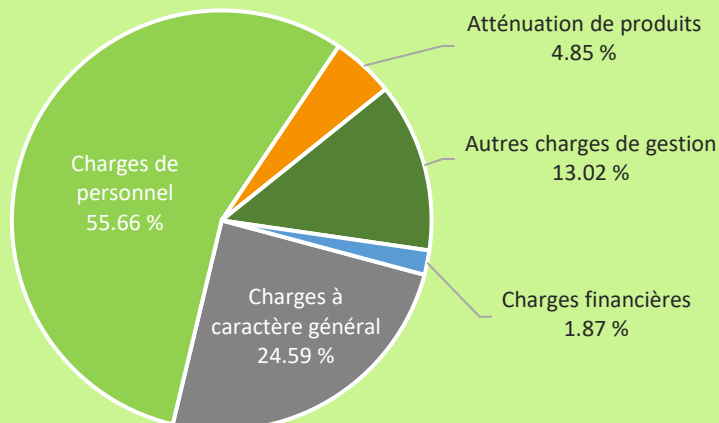
COMPTE ADMINISTRATIF 2024

SECTION DE
FONCTIONNEMENT

↳ le bilan réalisé en 2024

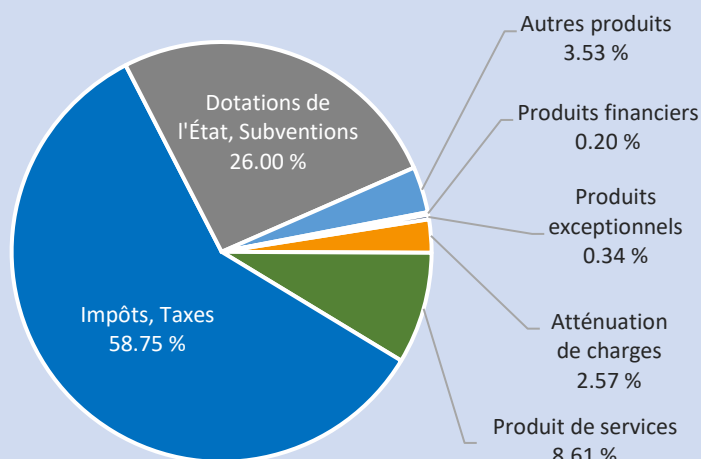
DÉPENSES

Charges à caractère général	209 030.14 €
Charges de personnel	473 150.41 €
Atténuation de produits	41 264.21 €
Autres charges de gestion	110 700.08 €
Charges financières	15 929.40 €
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES	850 074.24 €



RECETTES

Atténuation de charges	28 315.53 €
Produit de services	94 779.01 €
Impôts, Taxes	646 931.40 €
Dotations de l'État, Subventions	286 327.21 €
Autres produits	38 842.83 €
Produits financiers	2 208.65 €
Produits exceptionnels	3 688.79 €
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES	1 101 093.42 €



LE RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT



- Le résultat de fonctionnement, pour l'exercice 2024 est de 231 004.32 €
- Le résultat de fonctionnement reporté était de 441 035.11 €
- Le résultat de fonctionnement cumulé est donc de 672 039.40 €

LA DETTE DE LA COMMUNE DE CUNAC : UN DÉFI FINANCIER IMPORTANT, RELEVÉ



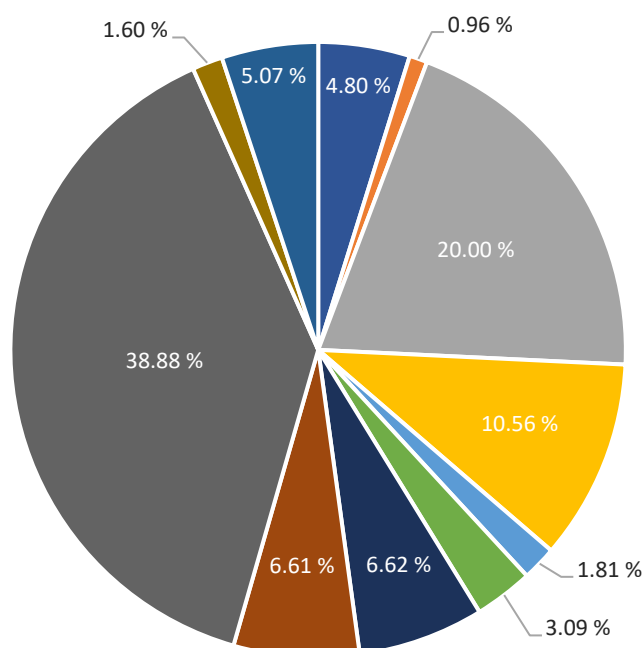
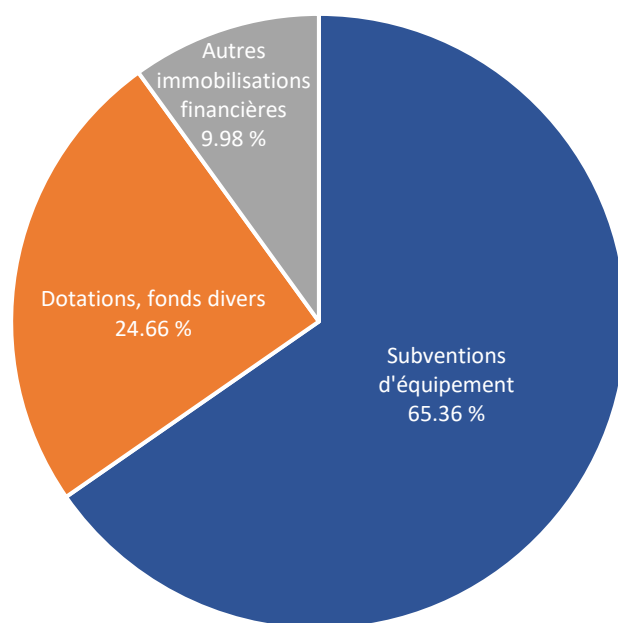
- Dans le budget 2021, on notait que l'encours de la dette de la commune de Cunac s'élevait à 965 104,22 € (dont 156 031 € remboursés par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois).
- La capacité de remboursement de la dette était de 15 ans et 3 mois (le seuil d'alerte étant de 10 ans).
- La Capacité d'Auto-Financement était fortement dégradée, juste suffisante pour couvrir l'annuité de la dette en capital, et trop faible pour financer de futurs investissements. **Cet endettement important nous a valu d'être intégré dans le Réseau Alerte Commune de la Préfecture ainsi qu'un défi financier important à relever.**
- A ce jour, après nos cinq années de gestion rigoureuse des dépenses, nous sommes satisfaits de constater que l'encours de la dette a considérablement diminué.
Au 31 décembre 2024, la capacité de désendettement de la commune était de 2 ans et 5 mois.
- L'encours de la dette s'élève à 654 543 € (dont 47 843 € remboursés par la C2A).

RECETTES

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement encaissées en 2024 s'élèvent à 244 583.50 €.

La commune a perçu 155 368.71 € de subventions pour ses opérations d'équipement notamment pour financer les travaux du city stade à hauteur de 35 844.49 €, 31 551.88 € pour la rénovation énergétique des écoles et les travaux divers dans les salles de classe, 36 300 € pour la création d'un terrain multisports, 10 922 € pour l'aire de jeux, 6 975.29 € pour le cheminement doux, 1 317.05 € pour la plantation d'arbres et arbustes, 12 724 € pour divers travaux et équipements et le versement de l'attribution de compensation en investissement par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois à hauteur de 17 075 €. La CAF a participé à l'aménagement et l'équipement de l'ALSH à hauteur de 6 647 € avec une répartition de 2 659 € en subvention et 3 988 € en prêt sans intérêts. Caution d'un logement social 482.92 €. Elle a également encaissé 20 849.55 € de taxe d'aménagement et 39 476.32 € de FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA versée par l'État) correspondant au montant de TVA récupérée sur les factures d'investissements de l'année 2023. Enfin, 24 418 € proviennent du remboursement de dette récupérable voirie.



DÉPENSES

- Reversement 40 % taxe d'aménagement à la C2A de 2023
- Plantation arbres + arbustes
- Rénovation énergétique école élémentaire
- Rénovation énergétique école maternelle
- Matériel informatique et logiciels
- Bâtiment ALAE et cantine
- Rénovation énergétique logement social
- Création cheminement doux
- Remboursement des emprunts
- Mobilier et portes coupe-feu Salle de spectacles
- Acquisition petits matériels



Les dépenses réelles d'investissement en 2024 s'élèvent à 189 103.79 €

LE RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT



- Le résultat d'investissement 2024 de la commune est bénéficiaire de 75 034.57 €
- Le résultat d'investissement reporté était de 53 721.43 €
- Le résultat d'investissement cumulé se comptabilise donc à 128 756 €



BUDGET PRIMITIF 2025

↳ le budget que nous prévoyons en 2025

DÉPENSES 2025

Remboursement prêts (capital)	57 100.00 €
Acquisition réserve foncière	200 000.00 €
ALSH : maisonnette, clôture, ordinateur portable, fresque murale	5 219.00 €
Matériels divers : disqueuse, tronçonneuse, chargeurs et batteries	8 569.00 €
École primaire : réfection et isolation plafond suspendu d'une classe	50 000.00 €
Maternelle : salle psychomotricité, maçonnerie, peintures, ventilation	17 500.00 €
Réfection de la toiture d'un logement municipal	14 100.00 €
Colombarium et gravures des cases	7 000.00 €
Voie verte Le Vialar	11 000.00 €
Parcours sportif enfants + 3 arbres	13 378.00 €
Salle de spectacles : vidéo projecteur, réfection des portes	23 600.00 €
Ancien stade : clôture	2 300.00 €
Reversement à la C2A des 40 % de 2024 de la taxe d'aménagement	8 350.00 €
Autres acquisitions ou travaux	333 334.00 €
Caution logement	1 000.00 €
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	756 450.00 €

RECETTES 2025

Reports d'investissements	6 826.00 €
Subventions du Département	7 258.70 €
Taxe d'Aménagement	17 000.00 €
Dette récupérable	11 361.00 €
Produits des cessions et cautionnement reçu	2 000.00 €
Attribution de compensation d'investissement	17 075.00 €
Virement de la section fonctionnement	763 185.40 €
Dotation aux amortissements	15 000.00 €
Transferts vers des comptes d'imputations définitifs	5 000.00 €
Solde d'exécution reporté	128 756.00 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	973 462.10 €

Suréquilibre de 217 012.10 €

Des services nouveaux ou renouvelés aux Cunacois ont intégré ce budget

- L'enlèvement des déchets verts de chez vous à la déchetterie par nos agents municipaux dès cet automne,
- Le versement d'une aide de 250 € aux jeunes gens de 16 à 25 ans pour l'obtention du BAFA,
- La prise en charge d'adolescents, pour 5 jours de travail en juillet dans le cadre du Chantier Loisirs Jeunes (CLJ) avec pour récompense une journée de sortie à Saint-Pierre de Trivisy, encadrée et offerte.



Travaux de voirie réalisés en 2024 et prévus en 2025

Chaque année, il est indispensable d'investir pour garantir le maintien d'une voirie de qualité.

Ces travaux visent à améliorer la sécurité et le confort de la circulation pour tous les usagers de nos routes.

Les dépenses liées aux travaux de voirie représentent chaque année, un budget important.

Depuis 2010, l'entretien de la voirie a été transféré à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois qui met à notre disposition, une enveloppe annuelle de 113 915 € afin de réaliser nos projets de voirie.

Les recettes proviennent du Département (environ 14 000 € / an) ainsi que la récupération de la TVA.

Pour compléter le budget, un fonds de concours est versé par la Mairie à la C2A, permettant ainsi de couvrir l'ensemble des dépenses.

Les aménagements de voirie réalisés en 2024 et ceux prévus pour 2025 sont les suivants

- ▶ **Route de Villefranche d'Albi / Chemin Saint Eloi / Route de Saint Juéry** : aménagements de zones de croisement, dispositifs de ralentissement, signalisation pour un montant de 54 604 €.
- ▶ **Chemin du Pin / Rue des Hospitaliers / Route des Templiers** : création de plateaux ralentisseurs, chicanes, potelets, réfection de la chaussée, signalisation, assainissement pour un total de 114 976 €.
- ▶ **Place de la Grèze** : Création de plateaux ralentisseurs à l'école, signalisation. Coût : 7 841 €.
- ▶ **Route vieille de Montplaisir** : mise en place de signalisation pour 1 008 €.

Coût total Voirie = 178 429 €

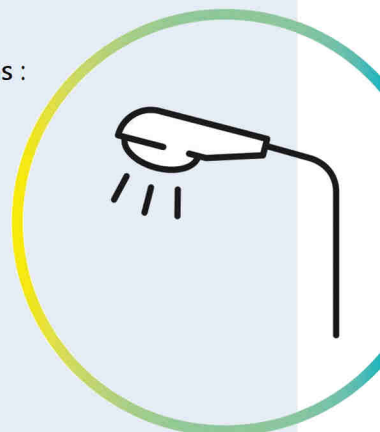
Éclairage public, nouveaux luminaires en 2025

Suite à un inventaire approfondi de l'éclairage public sur notre commune, nous avons constaté que certains lieux-dits en était dépourvu. Pour l'essentiel, il s'agit le plus souvent des carrefours mal éclairés qui ne garantissent pas la sécurité. Pour remédier à cette situation, nous avons sollicité le service Eclairage public de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, qui a accepté d'investir dans notre commune.

Les travaux prévus en 2025 incluront la pose de nouveaux luminaires ainsi que le remplacement des ampoules par des modèles type LED (efficaces, durables et économes). Les mâts des candélabres seront, selon les possibilités, soit solaires, soit branchés au réseau public d'électricité.

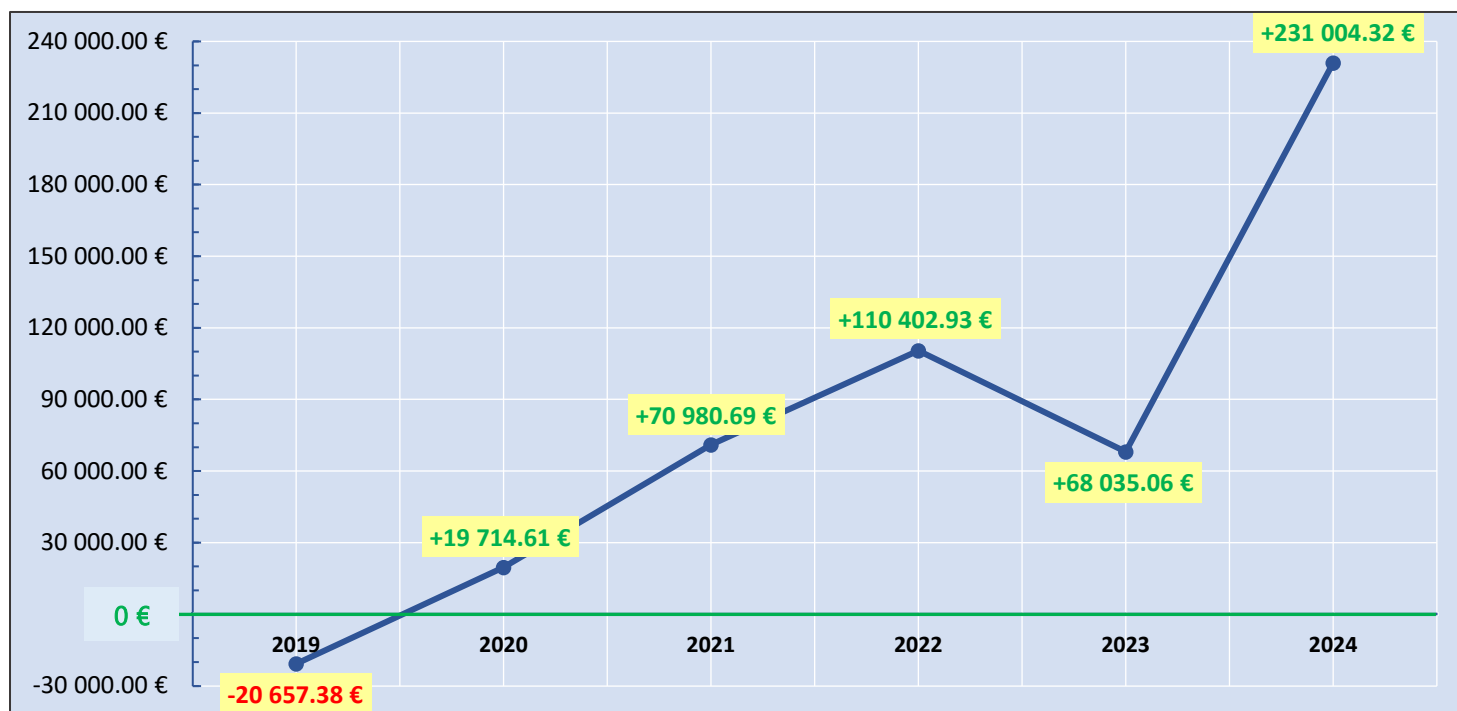
- ▶ **Carrefour chemin de Puech Redon** : 1 luminaire solaire 8 000 €
- ▶ **Carrefour chemin du Gach / Chemin des Vignes / Passage du Rivatou** : 1 luminaire solaire 8 000 €
- ▶ **Cheminement piétons le Vialar / Puech Mourié** : 2 luminaires solaires 20 000 €
- ▶ **Carrefour route d'Albi / lotissement les Sittelles + Route d'Albi + cheminement piétons** : 6 luminaires reliés au réseau 40 000 €
- ▶ **Lotissement Les Sittelles** : changement de 30 ampoules 30 000 €
- ▶ **Rue du Bourg** : changement de 13 ampoules 15 000 €
- ▶ **Chemin du Pin** : 1 luminaire relié au réseau 10 000 €
- ▶ **Route des Avalats** : 2 luminaires reliés au réseau 15 000 €
- ▶ **Mise en conformité du transformateur (poste PC16)** : 10 000 €

Coût total éclairage public : 156 000 €





ÉVOLUTION RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT



Cette évolution positive depuis le début du mandat en 2020 témoigne du respect de notre engagement à assainir les finances de la commune afin de garantir un avenir plus serein. Grâce à une gestion prudente et à des choix budgétaires réfléchis, nous avons réussi à alléger le fardeau de la dette tout en préservant les services essentiels à la population.



CUNAC ACTUALITÉS

CHANTIER LOISIRS JEUNES 2025

La commune de Cunac propose, pour le Chantier Loisirs Jeunes de juillet 2025, la réalisation d'une **fresque collaborative** sur le mur d'entrée du Centre de loisirs. Ce projet sera le fruit d'un travail collaboratif entre les adolescents, les enfants du centre et l'équipe encadrante. Pensée en amont avec les enfants, elle permet aux jeunes de s'impliquer concrètement dans la vie locale, de développer des compétences artistiques, techniques et collectives. Ce projet valorise leur engagement citoyen tout en contribuant à l'embellissement et à l'appropriation du lieu par tous. Les jeunes, tout comme les enfants du Centre de loisirs, pourront être fiers de ce qu'ils auront accompli, tout en offrant aux habitants, un espace vivant et unique.



RENCONTRES DE PROXIMITÉ 2025

Le Maire et son équipe vous invitent à une rencontre aux lieux et dates de votre choix

- ▶ Le vendredi 13 juin aux **Sittelles** (18h)
- ▶ Le samedi 14 juin au **Patus du Vialar** (10h), à **Pech Redon** (14h), au **Chemin du Pin** (18h)
- ▶ Le vendredi 20 juin au **Patus de La Pontésié** (18h)
- ▶ le samedi 21 juin à **La Font del Puech** (10h), **Jalet Artigues** (14h), **Autanet** (18h)
- ▶ Le lundi 30 juin à la **Place de l'Église** (18h)
- ▶ Le mercredi 2 juillet au **Terrain de tennis** (18h)
- ▶ Le jeudi 3 juillet à la **Côte Planchaude** (18h)
- ▶ Le vendredi 4 juillet à **La Marquette** (18h)



REPAS DES AÎNÉS

Une belle journée de partage à la Salle de spectacles

Pour donner suite aux **engagements de la municipalité envers nos aînés**, la commune de Cunac a eu le plaisir d'accueillir ses aînés à la Salle de spectacles pour un moment placé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. Plus de 70 personnes ont répondu à cette invitation le samedi 25 janvier 2025. Ce repas pour un premier rendez-vous attendu, a permis à chacun de se retrouver, de partager des souvenirs, de renouer avec des amis, mais aussi de faire de nouvelles rencontres.

Autour de mets raffinés et néanmoins copieux, servis avec soin et la plus grande attention par les élus, les convives ont savourés une après-midi festive et gustative. L'ambiance musicale a contribué à la chaleur de ce moment, entraînant parfois quelques pas de danse et de nombreux sourires. Un beau **moment intergénérationnel**, qui illustre l'**esprit de solidarité et de lien social** qui anime notre commune. Tous les participants se sont donnés d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour continuer à garder le sourire autour d'un repas gastronomique, de rencontres amicales et d'activités de loisirs.

COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

Transmettre la mémoire, construire la paix

La cérémonie s'est tenue au Monument aux morts de la commune, en présence d'un public nombreux et attentif, des enfants du Conseil Municipal Jeunes, des élus ainsi que des institutionnels et des porte-drapeaux. Cette mobilisation témoigne de l'**importance accordée au devoir de mémoire**, mais aussi de la volonté de transmettre l'Histoire aux jeunes générations. La présence des jeunes élus, symbolique et pleine d'espoir, incarne cette volonté de faire perdurer le souvenir non pas dans la douleur, mais dans la compréhension et la paix. Ils ont déposé une gerbe au côté du Président de la FNACA. Le maire Marc Venzal rappelait : *« C'est ensemble, en rendant hommage toutes générations confondues, que nous construisons un avenir éclairé, fondé sur les valeurs de respect, de solidarité et de paix ».*

TRAVAUX DE VOIRIE CHEMIN DU PIN

Un nouvel espace de circulation apaisé et sécurisé

Dans le cadre de sa politique de réaménagement des espaces publics et des voiries communales avec comme attention particulière la promotion des mobilités douces, la commune a engagé des travaux de voirie sur le Chemin du Pin. Les objectifs majeurs visent à **améliorer la qualité de vie des riverains**, la **sécurité des déplacements** et l'**intégration paysagère de ce secteur**.

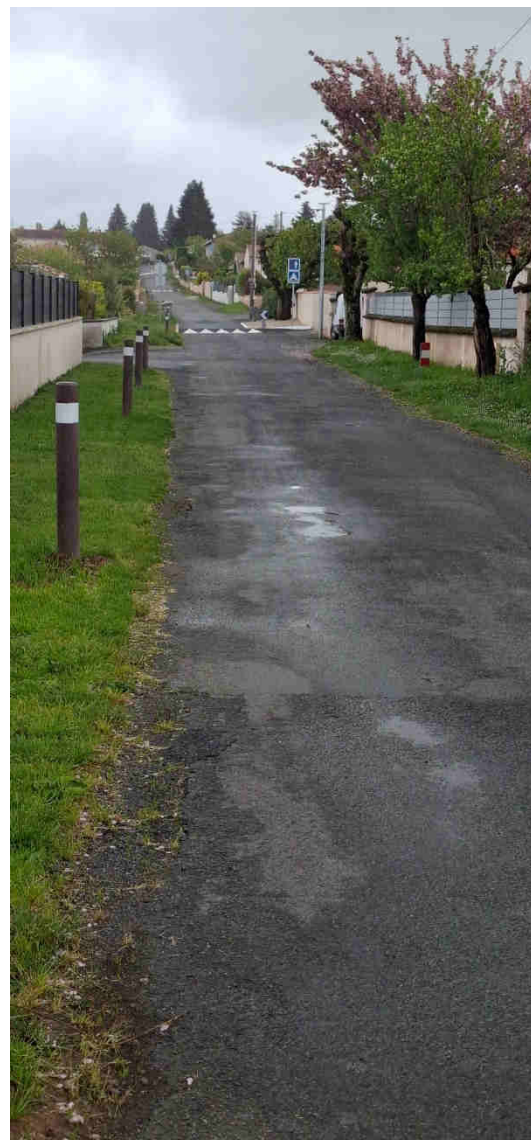
Le Chemin du Pin, emprunté quotidiennement par de nombreux piétons, notamment des enfants et des personnes âgées, présentait jusqu'alors des conditions de circulation peu adaptées à une cohabitation sereine entre les différents usagers. Les travaux en cours de finalisation visent à créer des cheminements clairement identifiés, continus et protégés permettant à chacun de se déplacer en toute sécurité.

Des **dispositifs de modération de vitesse** (rétrécissement de chaussée, plateaux traversants, signalétique renforcée) sont installés afin d'inciter les automobilistes et les motards à adapter leur conduite. Ces aménagements s'inscrivent dans une volonté plus large de pacifier la circulation et de redonner toute leur place aux différents usagers de l'ensemble de cette voirie.

L'ensemble du projet est pensé pour encourager les déplacements doux en lien avec les objectifs de sécurisation des voiries. **L'accessibilité a également été prise en compte** afin de permettre un usage confortable de cet espace par les personnes à mobilité réduite ou les poussettes.

Au-delà des aspects techniques, une attention particulière est portée à l'esthétique du cheminement riverain pour que le Chemin du Pin devienne un espace agréable à utiliser et à traverser contribuant à la **mise en valeur de ce quartier**.

Ces travaux représentent un investissement concret pour un accès durable et partagé par les utilisateurs. La municipalité remercie les riverains pour leur patience pendant la durée du chantier pour ce nouvel **espace de circulation repensé pour tous**.



INSTALLATION DE DEUX DISPOSITIFS D'EAU OZONÉE

Vers un entretien plus écologique

Dans le cadre de sa **politique de développement durable** et de la **préservation de la santé publique**, la municipalité poursuit ses efforts pour adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement. A ce titre, deux dispositifs de production d'eau ozonée ont été installés : l'un dans les locaux de l'école communale et l'autre au sein du Service Jeunesse.

L'eau ozonée est une solution désinfectante 100% naturelle, produite à partir d'eau du réseau et d'ozone, un gaz présent naturellement dans l'atmosphère. Très efficace contre les bactéries, les virus et les moisissures, elle constitue une **alternative écologique aux produits d'entretien chimique** traditionnellement utilisés. Les agents chargés de l'entretien et du nettoyage bénéficient ainsi d'un environnement plus sain, sans émanations chimiques, et d'un outil simple d'utilisation. L'eau ozonée ne présente aucun danger une fois redevenue eau claire, réduisant ainsi les risques de manipulation de produits dangereux. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de transition vers des pratiques plus durables en cohérence avec les **engagements environnementaux pris par la municipalité** et s'intègre pleinement dans notre volonté d'agir pour une commune plus saine tournée vers l'intérêt des générations futures.

MODERNISATION DE LA SALLE DES SPECTACLES

Installation d'un vidéoprojecteur et d'un grand écran

Dans le cadre de sa politique d'amélioration et de **modernisation des équipements publics**, la municipalité a procédé à l'installation d'un vidéoprojecteur et d'un grand écran dans la salle des spectacles. Cette initiative menée en étroite collaboration avec les associations utilisatrices du lieu, répond à une volonté commune de rendre cet espace plus fonctionnel, accessible et en phase avec les besoins actuels. Cet équipement permettra aux structures associatives, culturelles et municipales d'enrichir leurs manifestations grâce à la projection de supports visuels variés : textes, images, photos, vidéos, ou encore extraits musicaux et cinématographiques. Qu'il s'agisse de conférences, de spectacles, de projections, d'expositions ou d'ateliers, la salle pourra désormais accueillir des événements plus immersifs et interactifs. **Par cette démarche, la municipalité réaffirme son engagement en faveur d'un accès élargi à la culture, à l'expression artistique et à l'innovation, au service des associations et de tous les habitants.**

TRAVAUX DE RÉNOVATION

Portes de l'église de cunac

Dans le cadre de l'entretien et de la **mise en valeur du patrimoine communal**, la porte principale d'accès à l'église de Cunac ainsi que celle du presbytère ont récemment fait l'objet d'une rénovation complète. Ces travaux ont permis de restaurer les menuiseries dans le respect de l'esthétique du bâtiment, tout en améliorant la qualité des peintures. Au-delà de l'aspect visuel, cette intervention vise également à renforcer l'accessibilité des lieux lors des manifestations culturelles et des événements ouverts au public. Ces aménagements s'inscrivent dans une volonté de **préserver le patrimoine** tout en répondant aux besoins fonctionnels des usagers.



INSTALLATION D'UN TROISIÈME COLOMBARIUM AU CIMETIÈRE DE CUNAC

Dans le cadre de l'amélioration continue des équipements funéraires de la commune, la municipalité a procédé à l'installation d'un troisième colombarium au cimetière de Cunac. Cette initiative vise à répondre à une **demande croissante de la part des familles** optant pour la crémation, pratique de plus en plus courante ces dernières années. Ce nouvel aménagement permet d'offrir un espace dédié, respectueux et harmonieux en permettant un lieu de recueillement digne adapté aux besoins des familles et **conforme aux évolutions des pratiques funéraires.**

SÉCURISATION DU CHEMIN SAINT ÉLOI

Un aménagement complémentaire

Soucieuse d'**améliorer la sécurité routière** et la qualité de vie des habitants, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois en accord avec la municipalité a récemment procédé à un aménagement complémentaire sur le Chemin Saint Éloi. Le secteur concerné où se situe une zone pavillonnaire, fait régulièrement l'objet de signalements relatifs à la vitesse excessive des véhicules, malgré les dispositifs d'écluses déjà en place. Afin d'y remédier les équipements ont été renforcés par des barrières horizontales de ralentissement, des poteaux délimitant les accotements afin d'inciter les automobilistes à ralentir. Un renforcement de la signalisation verticale vient compléter le dispositif dans la zone concernée. Ces travaux, réalisés en coordination avec les services techniques de l'agglomération ont été pensés pour **concilier sécurité et respect des normes d'accessibilité.**

AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

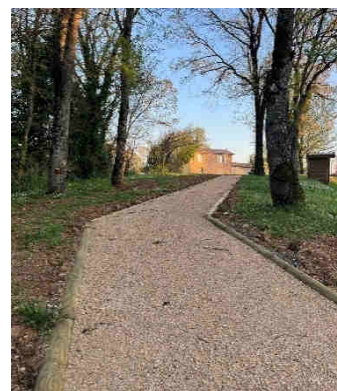
Un engagement pour la sécurité et les mobilités

Afin de favoriser la sécurisation de certains lieux non éclairés de la commune, la municipalité en concertation avec la Communauté d'Agglomération, a entrepris une démarche active d'amélioration de l'éclairage public. Cette action vise à répondre à plusieurs enjeux : la sécurité des usagers, la facilitation des mobilités, la visibilité aux carrefours et l'amélioration du cadre de vie dans les zones rurales ou peu denses. Des dispositifs de type LED ont ainsi été installés sur le domaine public dans des secteurs identifiés comme prioritaires : au Vialar, au Gach, au Rivatou, route des Avalats, carrefour Chemin de Pech-Redon, Chemin du Pin, route d'Albi à la sortie haute des Sittelles et les deux passages piétonniers à Puech Mourié et route d'Albi. Ces lieux jusqu'alors faiblement ou pas du tout éclairés, présentaient des risques en matière de circulation piétonne et de sécurité routière, notamment en période hivernale ou lors d'intempéries. Ces aménagements poursuivent les objectifs suivants : **renforcer la sécurité** des piétons et des cyclistes, améliorer la visibilité des carrefours et des intersections, **encourager les mobilités douces** et **contribuer à un éclairage raisonné**. Ce programme s'inscrit dans une démarche globale de valorisation de l'espace public, dans une logique de proximité, des besoins des habitants et de transition écologique. La municipalité réaffirme ainsi sa volonté d'agir pour un territoire plus sûr, plus accessible et plus durable au service des administrés.

UN NOUVEAU CHEMINEMENT DOUX

Patus du Vialar

La commune poursuit son engagement pour des **mobilités plus sûres et plus durables**. Un nouvel aménagement a vu le jour au Patus du Vialar, avec la création d'un cheminement dédié aux piétons et aux cyclistes. Ce tracé sécurisé permet d'éviter la zone à risque au haut de la route de Saint Juéry et s'intègre dans un réseau plus large de voies douces, facilitant les déplacements au quotidien tout en préservant l'environnement. Ce projet contribue également à encourager les pratiques de déplacement respectueuses de l'environnement, en réduisant l'usage de la voiture pour les trajets de courte distance (accès à l'abribus). Il participe ainsi à l'amélioration du cadre de vie et à la transition écologique souhaitée par la municipalité. **Un pas de plus vers un territoire plus accessible**, plus apaisé et plus respectueux de tous ses usagers.



TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CLASSE DE CM1 / CM2

Un accueil sécurisé et rénové pour les élèves

Dans le cadre du suivi régulier de l'état des bâtiments scolaires, la municipalité a constaté la présence d'insectes nuisibles dans la classe de CM1-CM2, occasionnant des dégâts structurels au sein de l'espace d'accueil des élèves. Par mesure de précaution et afin de garantir la sécurité de tous les usagers, enfants comme personnels enseignants, il a été décidé de fermer temporairement cette salle et d'engager sans délai une opération de réhabilitation complète.

Les travaux engagés sont conséquents et permettront de rénover durablement la classe :

- ▶ Reprise intégrale de la toiture, du plafond et du faux-plafond,
- ▶ Renforcement de l'isolation des murs intérieurs,
- ▶ Réfection complète des peintures murales,
- ▶ Modernisation des installations électriques avec un nouveau système d'éclairage.

Pendant la durée des travaux, **les élèves ont été accueillis dans une salle provisoire aménagée pour garantir la continuité pédagogique dans les meilleures conditions**. La fin des travaux est programmée pour la rentrée des vacances de printemps et permettre le retour des élèves et des enseignants dans un environnement rénové, sain, sécurisé et plus confortable au quotidien. La municipalité remercie l'ensemble des familles pour leur compréhension et leur confiance et reste pleinement mobilisée pour offrir aux enfants un cadre d'apprentissage de qualité.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE DE PSYCHOMOTRICITÉ

Espace rénové pour le bien-être et le développement des enfants

Dans le cadre de l'**amélioration continue des équipements scolaires** de notre commune, des travaux de réaménagement ont été réalisés à l'école maternelle, portant notamment sur la salle de psychomotricité. Cet espace, essentiel au bon développement des jeunes enfants, a été réhabilité afin d'offrir un environnement plus adapté, plus sécurisé et plus stimulant. L'agilité, la souplesse, la coordination et la conscience du corps dans l'espace sont autant de compétences qu'ils peuvent développer au quotidien grâce à des parcours et des exercices ludiques, spécialement adaptés à leur âge et à leurs capacités. Cet aménagement s'inscrit dans **une volonté forte de la municipalité de placer l'épanouissement des enfants au cœur de ses priorités**. L'équipe pédagogique dispose d'un lieu favorisant la mise en œuvre des activités éducatives et motrices comme une étape importante dans l'amélioration du cadre scolaire proposé aux enfants de la commune.



SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Consultez les **comptes-rendus** des séances du Conseil municipal sur le site internet : www.cunac.fr → rubrique **Mairie**
(Les Procès-Verbaux sont également affichés et consultables en Mairie)



► ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2024

- 1°) Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 08 juillet 2024,
- 2°) Compte-rendu des décisions du Maire (n°4 et n°5),
- 3°) Décision modificative n°1 du budget de la commune 2024,
- 4°) Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement,
- 5°) Modalités de Publicité des Actes,
- 6°) Adhésion aux missions facultatives du Centre de Gestion du Tarn,
- 7°) Adhésion nouveau contrat groupe assurance contre les risques statutaires 2025-2028,
- 8°) Convention d'octroi d'un fonds de concours à la commune de Cunac par la C2A,
- 9°) Convention Contribution Financière Municipale Annuelle : opérations "Maternelle au cinéma" et "Ecole et Cinéma" 2024-2025,
- 10°) Renouvellement convention Etat / Commune Tarification sociale des cantines scolaires et actualisation des Tarifs Cantine-Alaé au 1^{er} janvier 2025,
- 11°) Actualisation des tarifs de l'Alsh au 1^{er} janvier 2025,
- 12°) Actualisation des tarifs municipaux au 1^{er} janvier 2025,
- 13°) Cheminement doux au Vialar,
- 14°) Acquisitions de 2 générateurs d'eau ozonée pour l'école et l'alaé,
- 15°) Renouvellement de la convention de partenariat avec la Scène Nationale d'Albi,
- 16°) Rapport 2024 CLECT et Attribution de Compensation définitive 2024,
- 17°) Informations diverses.



► ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2025

- 1°) Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 28/11/2024,
- 2°) Parcours Sportif Enfant : Demande Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) en 2025 et Fonds de Développement Territorial (FDT),
- 3°) Création d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles principal de 2^{ème} classe,
- 4°) Subvention à la Crèche Pirouette-Galipette de Cambon,
- 5°) Adhésion au dispositif de regroupement des Certificats d'Economies d'Energie du Syndicat Départemental des Energies du Tarn (SDET),
- 6°) Adhésion au service d'Accompagnement Energétique Tarnais (AET81) du SDET,
- 7°) Location du garage communal,
- 8°) Informations diverses.



Scannez les différents QR CODE pour consulter directement les documents **ou retrouvez-les sur le site internet** (consultable depuis un ordinateur, tablette ou téléphone) sur www.cunac.fr → rubrique **Mairie** → **Comptes-rendus des conseils**



ÉTAT CIVIL



Naissances



ARMENGAUD Hortense, Louise, Marguerite, née le 13 mars 2025

MAFFRE Marceau, Frédéric, Serge, né le 25 mars 2025

CONSTANS Isis, Colette, Françoise, Christelle, née le 9 avril 2025



Décès



BUC Jean, Germain, Victor, André, décédé le 26 janvier 2025

ROLLAND Pierrette, Louise, Berthe, décédée le 15 février 2025

MARIÉ André, Simon, Jean, décédé le 28 février 2025

LABRO Jacky, Michel, Jean, décédé le 12 mars 2025



Baptêmes civils



DEYMIÉ Alma, Aïnhua, le 10 mai 2025



Mariages



PORTES Eric et CHABBERT Hélène, mariés le 8 mars 2025

GARNIER Samuel et TREMOLIÈRES Sandrine,
mariés le 1^{er} avril 2025



TRIBUNE LIBRE



Espace d'expression libre conformément à l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) en vigueur au 1^{er} mars 2020.

GROUPE MAJORITAIRE

Chers Cunacoises et Cunacois,

Être aux responsabilités, c'est avoir le courage de décider, la volonté d'agir et le sens de l'intérêt général.

Depuis le début de notre mandat, nous avons fait le choix d'une gestion rigoureuse et ambitieuse, au service de tous les Cunacois.

Notre ligne est claire : maintenir une commune active, solidaire et tournée vers l'avenir. Cela suppose d'investir pour répondre aux besoins de la population, tout en préservant l'équilibre budgétaire. Ces choix, nous les assumons pleinement, car ils garantissent la pérennité et la qualité du service public local.

Nous croyons en une démocratie locale apaisée, respectueuse de ses règles et de ses institutions. Le débat public est nécessaire, mais il ne doit jamais céder à la caricature ni à la défiance systématique. Le temps du mandat est celui de l'action.

Notre engagement est entier, et notre cap inchangé : Cunac d'abord, Cunac pour tous.

Le groupe majoritaire.

GROUPE MINORITAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Cunacoises, Cunacois,

Lors du conseil municipal du 10 avril 2025, la bonne gestion financière a été mise en exergue par le groupe majoritaire en annonçant un excédent pour 2024 de plus de 220 000 €. Cependant une augmentation de 1,5% des impôts locaux a été votée par le même groupe majoritaire. Il nous semble que l'argent public communal doit améliorer le quotidien des habitants, et non pas servir de faire valoir aux élus.

Concernant notre droit d'expression, l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit dans le bulletin municipal un espace réservé à l'expression de l'opposition. Une jurisprudence de Douai a indiqué qu'à la suite d'une publication dans cet espace, le groupe majoritaire ne peut pas répondre aux éléments avancés par l'opposition dans la même publication. Or, c'est exactement ce qu'a fait le groupe majoritaire dans la dernière publication. Quid du respect du droit par le groupe majoritaire ?

Nous restons disponibles. N'hésitez pas à nous contacter.

D. DESHAIES-GALINIÉ, D. BARBUTO, S. FRÈRE,
et M. LAFON

elusminoritairescunac@gmail.com



MAI

- Dimanche 18 mai à 10h, Stade : Foot à 7.
- Mercredi 28 mai à 19h, Salle du Foyer : Soirée conviviale.

JUIN

- Dimanche 1 juin de 9h à 17h, Place de La Grèze (Parking de l'école) : Vide grenier (Association Help Chats errants).
- Dimanche 1 juin de 9h à 17h, Place du Mail : 5^{ème} Marché des Artisans Créateurs.
- Vendredi 6 juin à 20h30, Salle de spectacles : Concert de l'Harmonie d'Albi (au profit de l'association Hôpital Sourire).
- Samedi 7 juin à 10h, Mairie : Réunion d'information du Chantier Loisirs Jeunes 2025.
- Dimanche 8 juin (matin) à 9h, Place de la Grèze : Randonnée "Barrage de la Roucarié" (2).
- Vendredi 13 juin à 18h, Les Sittelles : Rencontres de proximité (3).
- Samedi 14 juin : Aubades du Comité d'Animation de Cunac (1).
- Samedi 14 juin à 10h, Patus du Vialar : Rencontres de proximité (3).
- Samedi 14 juin à 14h, Pech Redon : Rencontres de proximité (3).
- Samedi 14 juin à 18h, Chemin du Pin : Rencontres de proximité (3).
- Vendredi 20 juin à 18h, Patus de La Pontésié : Rencontres de proximité (3).
- Samedi 21 juin à 10h, La Font del Puech : Rencontres de proximité (3).
- Samedi 21 juin à 14h, Jalet Artigues : Rencontres de proximité (3).
- Samedi 21 juin à 18h, Autanet : Rencontres de proximité (3).
- Dimanche 22 juin (journée) à 9h, Place de la Grèze : Randonnée à Fraissines "Les corniches du Tarn" (2).
- Mercredi 25 juin à 19h, Salle du Foyer : Soirée conviviale.
- Du jeudi 26 juin au dimanche 29 juin : Fête du Village organisée par le Comité d'Animation de Cunac (1).
- Dimanche 29 juin à 12h : Commémoration de la Fête du Village suivi d'un vin d'honneur offert par la Municipalité.
- Lundi 30 juin à 18h, Place de l'Église : Rencontres de proximité (3).

JUILLET

- Mercredi 2 juillet à 18h, Terrain de Tennis : Rencontres de proximité (3).
- Les mercredis 2, 9, 16, 23, 30 juillet : Concours de Pétanque organisés par l'US CUNAC.
- Jeudi 3 juillet à 18h, Côte Planchaude : Rencontres de proximité (3).
- Vendredi 4 juillet à 18h, La Marquette : Rencontres de proximité (3).
- Dimanche 6 juillet (journée) à 9h, Place de la Grèze : Randonnée à Rieu-Montagne "Lac du Laouzas" (2).
- Du lundi 7 juillet au vendredi 11 juillet : Chantier Loisirs Jeunes 2025.
- Samedi 19 juillet à partir de 19h, Place de l'Église : Marché gourmand animé par "ROCK'N ROLL COUNTRY".

AOÛT

- Les mercredis 6, 13, 20, 27 août : Concours de Pétanque organisés par la Doublette Cunacoise.
- Samedi 23 août à partir de 19h, Place de l'Église : Marché gourmand animé par "CHRIS SONO" (Karaoké).

SEPTEMBRE

- Dimanche 7 septembre de 9h à 12h, Place du Mail : Forum des Associations.
- Dimanche 14 septembre (journée) à 9h, Place de la Grèze : Randonnée à Montredon-Labessonnié "Circuit des agates" (2).
- Samedi 20 et dimanche 21 septembre, Église St Jacques : Journées Européennes du Patrimoine (Exposition).
- Dimanche 28 septembre (matin) à 9h, Place de la Grèze : Randonnée à Miolles "Sentier des vignes et des vergers" (2).

(1) : organisé par le CAC (Comité d'Animation de Cunac).

(2) : organisé par le Foyer.

(3) : avec Le Maire et son équipe.



LE TRI
+ FACILE

